

Le dilemme du pape François

Publié le 28 janvier 2020
Abbé Alain Lorans
3 minutes

Le livre que le cardinal Robert Sarah vient de faire paraître – « avec la contribution de Benoît XVI » –, *Des profondeurs de nos cœurs* (Fayard), pour le maintien du célibat ecclésiastique, place le pape François dans une position délicate.

L'actuel souverain pontife qui, après le synode sur l'Amazonie, doit rendre publique son exhortation apostolique, accèdera-t-il aux demandes des pères synodaux en faveur de l'ordination d'hommes mariés, et ignorera-t-il les rappels du préfet de la Congrégation du culte divin et de la discipline des sacrements, soutenu par son prédécesseur sur le trône de saint Pierre ? Il est vrai qu'il n'a tenu aucun compte des *Dubia* formulés, en 2016, par les cardinaux Brandmüller, Burke, Caffarra et Meisner, au sujet de l'exhortation *Amoris lætitia* autorisant la communion des divorcés « remariés », après le synode sur la famille. Agira-t-il de même à propos du célibat ecclésiastique ?

De plus, si – par hypothèse – le cardinal Gerhard Ludwig Müller s'associait à la démarche du cardinal Sarah qui lance un appel « à tous les évêques, prêtres et laïcs », pour qu'ils « ne se laissent plus impressionner par les mauvais plaidoyers, les mises en scène théâtrales, les mensonges diaboliques, les erreurs à la mode qui veulent dévaloriser le célibat sacerdotal », – si le prélat allemand soutenait cet appel, François pourrait-il dire qu'il préfère suivre, lui, le « chemin synodal » allemand qui préconise une « Eglise à visage amazonien », c'est-à-dire dotée d'un clergé marié ?

Un évêque progressiste comme Mgr Erwin Kraütler, partisan très militant de l'ordination d'hommes mariés, a indiqué dans son livre *Le renouveau c'est maintenant. Les impulsions du synode sur l'Amazonie pour la réforme de l'Eglise* (Tyrolia, 2019), comment François parviendrait à s'en sortir subrepticement : « le pape pourrait, comme il l'a fait au synode sur la famille, ouvrir une porte en disant : « maintenant, vous les évêques, vous avez la possibilité de faire ce que vous estimez bon ». » C'est la « pastorale de la chatière » : la porte doctrinale est fermée, le célibat sacerdotal est maintenu partout, mais une ouverture « miséricordieuse » est pratiquée en bas, localement. Le risque est que le chat soit trop gros et qu'il reste coincé.

Le cardinal Sarah dénonce précisément cette manigance trop grosse. Il appelle un chat un chat et l'ordination d'hommes mariés non « pas une exception, mais une brèche, une blessure dans la cohérence du sacerdoce. Parler d'exception serait un abus de langage ou un mensonge. »

Abbé Alain Lorans

Source : DICI - FSSPX Actualités - 28/01/2020